



La Corse, Terre de caractère



Du 7 au 14 septembre 2025




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

INTRODUCTION



Plages de sable blanc, eaux cristallines, montagnes majestueuses et villages pittoresques...la Corse vous séduira par la diversité de ses paysages où chaque coin de l'île réserve une surprise unique.

La Corse ne se limite pas aux paysages à couper le souffle, elle vous emporte aussi dans une atmosphère vibrante en déambulant dans les rues de Bastia ou d'Ajaccio. Sa gastronomie, ses vins locaux, ses charcuteries délicieuses émerveilleront vos papilles.

Laissez-vous charmer par l'île de beauté où des souvenirs précieux resteront gravés dans votre cœur à jamais !

Les « plus » de ce voyage :

- Des vols directs de Bruxelles Charleroi à Bastia
- Un circuit complet vous permettant de découvrir les plus beaux sites de l'île de Beauté
- Logement dans des hôtels de charme 4*
- La dégustation de produits locaux
- Les services d'un guide local
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles Charleroi

- **PRIX PRESTO (-280€/personne) jusqu'au 15 avril 2025.**

PROGRAMME :

CHARLEROI → BASTIA

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Départ de l'aéroport de Charleroi en début d'après-midi à destination de **Bastia**, vol direct avec la compagnie Air Corsica. Déjeuner libre à l'aéroport.

Accueil à l'aéroport de Bastia par votre guide locale.

Visite guidée de la ville.

Deuxième plus grande ville de l'île après Ajaccio, Bastia est une cité aux multiples facettes. Son port est un point d'entrée clé pour les voyageurs en provenance du continent et sa ville possède une histoire riche et une culture unique, influencée par sa position géographique méditerranéenne. De son Palais des Gouverneurs à ses innombrables églises baroques, son riche passé resurgit dans chaque quartier.



Au croisement du Nebbiu, du Cap Corse et de la Conca d'Oru, Bastia s'ouvre sur un arrière-pays qui conjugue toutes les spécificités paysagères, patrimoniales et historiques de la Corse.

Transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Pietracap 4* (2 nuits).

L'hôtel Pietracap est une perle rare nichée au cœur du prestigieux Cap Corse. Loin de l'agitation de la ville, cet établissement offre un cadre privilégié aux panoramas singuliers. Ces chambres à la décoration diversifiée et élégante, invitent à la détente et à l'évasion.



Après le petit déjeuner, départ pour **Saint Florent**.

Par sa situation au creux d'un des plus beaux golfes de Méditerranée et ayant inspiré bon nombre de poètes et écrivains, cette antique cité romaine est devenue aujourd'hui une station balnéaire prisée, sans n'avoir rien perdu de son authenticité.



Visite de la **Maison du Grand Site**.

Située près du port de Saint Florent, la Maison du Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio – golfe de Saint-Florent est un point d'accueil et d'information destiné à tout visiteur souhaitant découvrir les nombreuses richesses du territoire du Grand Site.

Elle a pour objectif de faire découvrir une riche mosaïque de paysages viticoles, terrestres et maritimes, les espèces végétales et animales emblématiques du territoire, l'histoire du vignoble, le patrimoine et l'architecture villageoise, les événements culturels et bien d'autres encore...



Poursuite de notre route vers le **Cap Corse**, en passant par **Patrimonio**, première région corse à avoir obtenu l'AOC pour ses vins.

Continuation vers **Pino** et déjeuner en cours de route.

Poursuite de la route en passant par **Santa-Severa**, **Sisco** et par des petites marines qui, avant l'aménagement de la route, étaient accessibles par cabotage : **Erbalunga**, village de pêche pittoresque tant apprécié des peintres, **Pietranera**, **Miomo** avec sa tour génoise accrochée à des rochers de schiste au-dessus d'une plage de galets et **Lavasina**.

Dîner et nuitée à l'hôtel Pietracap 4*.

Après le petit-déjeuner, départ pour une région très pittoresque de montagne et de châtaigneraies : **La Castagniccia**.

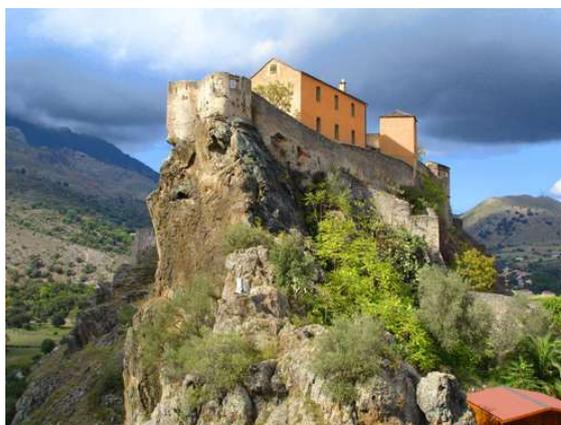
Située au cœur de la Haute-Corse, la région de la Castagniccia se caractérise par ses hautes collines aux versants recouverts d'interminables châtaigneraies, tandis que sur les crêtes, de petits villages aux maisons de schiste semblent les surveiller.

Traversée du petit village de **Morosaglia**, village natal de Pascal Paoli surnommé le Père de la Patrie.

Arrivée à **Corte**, au pied des plus hauts sommets de l'île. Petit train touristique pour monter sans encombre jusqu'à la citadelle. Visite guidée à pied de la cité.

Corte est une ville historique car ancienne capitale de la Corse et aussi une cité jeune et animée. Ses vieilles demeures et ses ruelles pavées de galets en font son charme. Sa citadelle, bâtie sur un piton escarpé domine la haute ville, tel un « nid d'aigle ».

Au 18^e siècle, elle fut la capitale de l'île, lorsque celle-ci obtint son indépendance et fit de Pascal Paoli le général de cette jeune nation. C'est aussi une cité grouillante de vie grâce aux étudiants de l'université corse qui y est installée depuis le début des années 80.



Déjeuner dans un restaurant local.

Route vers **Ajaccio**.

Nichée entre montagnes et mer, la ville de Napoléon et de Tino Rossi – tout à la fois culturelle, commerçante et balnéaire – séduit par son atmosphère méditerranéenne. Cité génoise avec sa vieille ville aux maisons colorées qui bordent la citadelle, ville impériale où plane le souvenir de Napoléon, la capitale de la Corse-du-Sud est également une cité touristique animée toute l'année, en particulier sur ses grands cours et dans ses rues piétonnes. Ajaccio a également su tirer profit de son environnement naturel : elle possède seize plages s'étirant sur les pourtours de son golfe.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel Pozzo di Borgo 4* (3 nuits).

En poussant la porte de cet hôtel, vous entrez chez Charles-André Pozzo di Borgo qui commanda de Paris, soucieux de son nom et de son rang, cette maison. Ces murs sont voulus, pensés, dessinés par Charles-André qui, semblable à Napoléon, ne revint jamais en Corse mais donna à son cousin Félix Pozzo di Borgo la mission impériative de redresser la maison de famille, ce que ce-dernier acheva en 1820.



Après le petit déjeuner, départ pour une journée terroir.

Premier arrêt à la **miellerie de San Biaggiu.**

Comme souvent dans les sociétés agro-pastorales tout est affaire de transmission ! Le parcours de François Andreucci ne fait pas exception à la règle. Ayant appris tous les rudiments d'une apiculture raisonnée et respectueuse de la nature avec son grand-père, il fait ensuite carrière à Paris mais sans jamais abandonner ses ruches. Il décida un jour de revenir au village et de créer sa propre exploitation.



Aujourd'hui, outre les différents miels, il crée avec sa compagne Corinne d'autres produits (apéritifs, pains d'épices, liqueurs,...) pour satisfaire sa curiosité et celle de ses clients. C'est aussi en compagnie de son fils Matthieu qu'il continue désormais à faire vivre le rucher de San Biaggiu.

Suivant la météo, accueil au col de la Granaccia ou à la ferme U Taravu par les propriétaires Angeot et Nadia Andreucci, pour une **visite de leur exploitation d'élevage porcin dans une ambiance conviviale.** Rencontre avec l'éleveur, découverte de son métier et sa passion et de l'atelier de charcuterie. Leurs cochons sont élevés en liberté sous les châtaigniers du haut Taravo à 800 m d'altitude, complémentés aux céréales et abattus dans les règles de l'art et des méthodes insulaires.

Déjeuner SPUNTINU : Dégustation des produits du terroir et des spécialités régionales issus des productions de la ferme.

Continuation des **visites avec le domaine Comte Peraldi et dégustation de vins.**

Situé sur les collines de Mezzavia, dominant le golfe d'Ajaccio, le domaine Comte Peraldi est depuis longtemps un des fleurons de la viticulture insulaire.

Délaissé en 1905 à la mort de Jean Peraldi, la propriété fut remise sur pied en 1965 par Louis, Comte de Poix, son petit-fils. Soucieux de produire des vins de qualité, il œuvre aux côtés de confrères vigneron pour la reconnaissance de l'AOC Ajaccio, obtenue en 1971. En 1988, c'est le fils de Louis, Guy, qui poursuit l'aventure.



Retour vers Ajaccio.

Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel Pozzo di Borgo 4*.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Tour d'orientation en autocar dans Ajaccio.

Départ pour une promenade en car sur la **Route des Sanguinaires** où les Ajacciens aiment se promener le week-end, faire leur footing, se baigner dans l'eau turquoise des petites criques ou se dorer sur la plage de Marinella, toute proche de l'ancienne propriété de Tino Rossi, le Scudo.



A mi-chemin, arrêt pour profiter du **magnifique point de vue sur les Iles Sanguinaires** et sur la pointe de la Parata surmontée d'une tour d'époque génoise.

Déjeuner libre.

Continuation avec la visite guidée de la ville.

La visite commence par la **Place des Palmiers** et sa fontaine aux 4 lions surmontée d'une statue de Napoléon Bonaparte en 1^{er} Consul. **La cathédrale** qui fut le 1^{er} édifice religieux corse à être couronné d'une coupole.



Ensuite, continuation vers **la citadelle** et **le port Tino Rossi**. La visite continue avec **le Palais Fesch**, offert par l'oncle de Napoléon à sa ville natale. Puis, la **bibliothèque municipale** et la **chapelle impériale** où reposent notamment les parents de l'empereur.

Visite guidée de la maison Bonaparte.

Devant la petite place Letizia qui s'orne d'un buste du roi de Rome s'élève la maison natale de l'Empereur dont la façade porte les armes de la famille Bonaparte. Un musée, créé au sein de la maison, évoque le souvenir de l'empereur et de sa famille en Corse, et présente différents meubles et objets lui ayant appartenu. Le musée des Beaux-Arts est installé au premier étage du Palais Fesch, construit sous Napoléon III. Il présente notamment une des plus belles collections de peinture ancienne de France ainsi que l'une des plus importantes collections napoléoniennes.

Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel Pozzo di Borgo 4*.

Départ plein sud pour une découverte de la ville de **Bonifacio**. **L'un des joyaux de l'île, une splendeur opaline sur une mer scintillante et translucide.** Dans un décor irréel, l'un des sites les plus visités de Corse !

Située à la pointe Sud de la Corse, Bonifacio occupe une place particulière dans le paysage de l'Ile de Beauté. Installée sur son promontoire rocheux de calcaire blanc sculpté par le vent et les embruns, cette cité sentinelle fait face depuis l'antiquité aux archipels des îles Lavezzi et Cerbicale, célèbres pour leurs fonds marins. La ville se divise en deux parties : la marina, avec son port et ses bateaux de pêche ou de plaisance, et la vieille ville avec ses maisons hautes et ses rues serrées où la lumière peut à peine s'infiltrer. Bonifacio recèle de nombreux trésors à découvrir.



Embarquement sur un bateau pour la **découverte des impressionnantes grottes et falaises de la ville** (sous réserve de conditions météorologiques favorables).

Déjeuner en cours de visite.

L'après-midi, promenade en petit train touristique pour monter vers la **citadelle et visiter les lieux**.

Visite guidée à pied de ce site exceptionnel qui domine la mer, perché au sommet d'impressionnantes falaises blanches de calcaire battues par les vagues. **Découverte de la vieille ville de Bonifacio.**

Bastion de l'Etendard, la Place d'Armes, le cimetière marin d'une poignante beauté, le spectaculaire escalier du roi d'Aragon taillé à pic dans la falaise et l'église Saint Dominique. Par ailleurs, un magnifique point de vue sur les îles Lavezzi et la Sardaigne attend le visiteur.



Route vers Porto Vecchio. Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Balamina 4* (1 nuit).

Cet hôtel, qui allie modernité et vintage est idéalement situé au plus proche du centre historique de Porto-Vecchio.



Départ vers l'Alta Rocca, un haut lieu de la résistance corse, que ce soit au Moyen-Âge, au temps des seigneurs, ou durant la Seconde Guerre mondiale.

Arrêt pour admirer les magnifiques **aiguilles de Bavella, l'un des plus beaux ensembles minéraux du sud.**



Culminant à 1899 mètres d'altitude, les Aiguilles de Bavella relient la partie ouest (par la région de Sartène) à la côte est de la Corse. Ce massif imposant est caractérisé par des pics déchiquetés, des murailles rocheuses gigantesques et des pins tordus par le vent. Il accueille, aujourd'hui encore, deux emblèmes de la Corse, le mouflon et le gypaète barbu.

Déjeuner en cours de visite.

Départ pour la plaine orientale et **visite du Parc Galea.**

Le Parc Galea est le plus vaste site culturel de Corse, s'étendant sur neuf hectares de jardins exotiques et méditerranéens, de musées interactifs, d'expositions artistiques, de projections, de conférences et d'ateliers jeune public, invitant petits et grands à mieux connaître le patrimoine de Corse et du monde autour d'elle...



Route vers la région bastiaise.

Dîner d'adieu et nuitée à l'hôtel Pietracap 4* (1 nuit).

BASTIA → CHARLEROI

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

En début de matinée, transfert à l'aéroport de Bastia pour les formalités d'enregistrement.

Arrivée en fin de matinée à l'aéroport de Charleroi.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

REMARQUES IMPORTANTES & CARTOGRAPHIE :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.
- LES VISITES DES SITES SE FONT A PIED AVEC PARFOIS DES SOLS IRREGULIERS OU PAVES. POUR LE BON DEROULEMENT DU VOYAGE, NOUS DEMANDONS AUX PARTICIPANTS D'AVOIR UNE BONNE MOBILITE.



LE PRIX

Sur base de minimum 20 participants.

PRIX REDUIT (-280 €/personne) pour toute inscription jusqu'au 15/04/2025 :

Le prix par personne en chambre double : 3.195 €

Le supplément single est de : 775 €

PRIX NORMAL – inscription à partir du 16/04/2025 :

Le prix par personne en chambre double : 3.475 €

Le supplément single est de : 775 €

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols directs internationaux à bord de la compagnie régulière Air Corsica, en classe économique
- ✍ Les transferts et transports en autocar privé climatisé
- ✍ Le logement en chambre double dans les hôtels 4* mentionnés (ou similaires)
- ✍ Les services d'un guide local
- ✍ Les entrées aux musées, visites et excursions telles que mentionnées au programme
- ✍ Tous les déjeuners et les dîners mentionnés dans le programme
- ✍ Une bouteille d'eau par jour/personne dans le car (50 cl)
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✍ Les taxes d'aéroport et de carburant (sous réserve de modification par la compagnie aérienne : ± 55 €)
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les déjeuners des jours 1 et 5
- ✍ Les éventuels droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✍ Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 21/02/2025

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : LA CORSE, TERRE DE CARACTERE

DU 7 AU 14 SEPTEMBRE 2025

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79/4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE/E,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE ... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « XPLORASSUR »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION+ASSISTANCE+BAGAGES+EPIDEMIES DONT COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

INSCRIPTION (SUITE) :
LA CORSE, TERRE DE CARACTERE

DU 7 AU 14 SEPTEMBRE 2025

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15/04 : 3.195 €**

APRES LE 15/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.475 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **775 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 7 AOUT 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/Bic : KREDBEBB

REFERENCE : CORSE, D.3859

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A....., LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi. En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgv.be